ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

RAPPORT SUR LE COMMERCE MONDIAL 2019

L'avenir du commerce des services

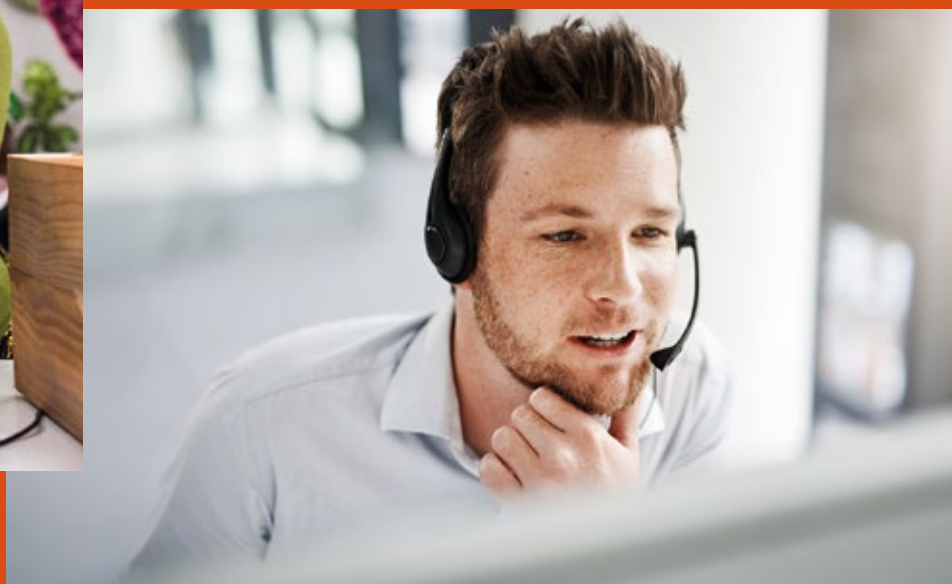

Qu'est-ce que le Rapport sur le commerce mondial ?

Le Rapport sur le commerce mondial est une publication annuelle qui vise à permettre de mieux comprendre les tendances du commerce, les questions de politique commerciale et le système commercial multilatéral.

De quoi traite le Rapport 2019 ?

Le *Rapport sur le commerce mondial 2019* examine comment le commerce des services est appelé à évoluer sous l'effet de grandes tendances comme les changements démographiques et l'incidence des technologies numériques.

Pour en savoir plus

Site Web : www.wto.org
Questions générales : enquiries@wto.org
Tél. : +41 (0)22 739 51 11

Table des matières

Remerciements et avertissement **3**

Avant-propos du Directeur général de l'OMC **4**

Faits saillants et principales constatations **6**

Résumé analytique **8**

A. Introduction **14**

1. La mondialisation des services 16
2. Services numérisés : les services non marchands deviennent hypermarchands 16
3. L'évolution du commerce : de l'agriculture au secteur manufacturier et aux services 17
4. Les échanges de services plus complexes nécessitent des politiques plus cohérentes 19
5. Pourquoi ça compte 20
6. Structure du rapport 21

B. Le commerce des services en chiffres **22**

1. Évolution du commerce des services 24
2. Le commerce mondial des services selon tous les modes de fourniture représente 13 300 milliards de dollars EU 24
3. Qui pratique le commerce des services ? 34
4. Quel est le rôle des services dans les chaînes de valeur mondiales ? 49

C. Pourquoi le commerce des services compte **54**

1. Les gains tirés du commerce des services 56
2. Le commerce des services stimule la compétitivité des entreprises 71
3. Manière dont le commerce des services affecte l'emploi et l'inclusion 75
4. Observations finales 88

D. Le commerce des services dans l'avenir **90**

1. Coûts du commerce 92
2. Principales tendances qui influeront sur le commerce des services 110
3. La quantification du commerce des services dans l'avenir 134
4. Observations finales 148

E. Quel rôle pour la coopération internationale en ce qui concerne les politiques relatives au commerce des services ? **168**

1. Introduction 170
2. Pourquoi les gouvernements coopèrent en ce qui concerne les politiques relatives au commerce des services 171
3. Comment les pays collaborent dans le domaine des services 184
4. Perspectives de coopération future 205
5. Observations finales 215

F. Conclusions **222**

Articles d'opinion

Alan Beattie : « Les services absents des médias » 25

Sonja Grater, Ali Parry et Wilma Viviers, « Les MPME et le commerce des services : un chemin vers une croissance inclusive dans les économies en développement ? » 46

Matteo Fiorini et Bernard Hoekman, « Politique en matière de commerce des services et Objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies » 57

Rupa Chanda, « Assurer un commerce des services inclusif : le rôle des politiques nationales complémentaires » 86

Richard Baldwin, « Technologie numérique et télémigration » 146
Natallie Rochester, « Le potentiel du commerce des services pour les pays en développement » 182
Jane Drake-Brockman, « L'importance de la coopération réglementaire pour les entreprises » 208

Bibliographie **224**
Notes techniques **237**
Abréviations et symboles **242**
Liste des figures, tableaux et encadrés **243**
Membres de l'OMC **249**
Précédents rapports sur le commerce mondial **250**

Remerciements

Le *Rapport sur le commerce mondial 2019* a été établi sous la responsabilité générale de Xiaozhun Yi, Directeur général adjoint de l'OMC, et de Robert Koopman, Directeur de la Division de la recherche économique et des statistiques. La rédaction du Rapport a été coordonnée par Emmanuelle Ganne et Stela Rubínová (Division de la recherche économique et des statistiques) et par Antonia Carzaniga (Division du commerce des services et de l'investissement). Les auteurs principaux du Rapport sont Barbara d'Andrea, Andreas Maurer, Roberta Piermartini et Robert Teh (Division de la recherche économique et des statistiques) et Antonia Carzaniga. Les autres auteurs sont Marc Auboin, Eddy Bekkers, John Hancock, Kathryn Lundquist, José-Antonio Monteiro, Coleman Nee, Victor Stolzenburg, Ankai Xu et Qing Ye (Division de la recherche économique et des statistiques) ; Pamela Apaza, Markus Jelitto, Joscelyn Magdeleine, Juan Marchetti, Martin Roy et Lee Tuthill (Division du commerce des services et de l'investissement) et Rainer Lanz (Division du développement).

D'autres contributions écrites ont été fournies par Ege Akbas, Besart Avdiu, Christophe Degain, Chiara Del Giovane, Anesu Gamanya, Emmanuelle Ganne et Stela Rubínová (Division de la recherche économique et des statistiques) et par Niccolò Consonni, Dale Honeck, Ester Rubio et Ruosi Zhang (Division du commerce des services et de l'investissement).

Des contributions extérieures ont été apportées par Richard Baldwin (Institut de hautes études internationales et du développement, Genève, et Center for Economic Policy Research, Londres), Alan Beattie (Financial Times, Londres), Rupa Chanda (Indian Institute of Management, Bangalore), Jane Drake-Brockman (Institute for International Trade, Adélaïde), Matteo Fiorini (Institut universitaire européen, Florence), Sonja Grater (North-West University, Afrique du Sud), Bernard Hoekman (Institut universitaire européen, Florence, et Center for Economic Policy Research, Londres), Ali Parry (North-West University, Afrique du Sud), Natallie Rochester (Mango Tales Ltd., Jamaïque) et Wilma Viviers (North-West University, Afrique du Sud). Ali Abdul Raheem, Laura Baiker, Adam Jakubik, Florian Knauth, Antonella Liberatore, Osama Nawab et Steen Wettstein ont contribué aux travaux de recherche.

Xiaolin Chai et Marie-Isabelle Pellan, de la Division du commerce des services et de l'investissement, et Marc Bacchetta, de la Division de la recherche économique et des statistiques, ont formulé des observations utiles sur les premières versions du Rapport. David Tinline, du Bureau du Directeur général, a fourni de précieux conseils et des indications utiles.

Les personnes ci-après, extérieures au Secrétariat de l'OMC, ont elles aussi formulé des observations utiles sur les premières versions du Rapport : Rolf Adlung, Ali Alsamawi, Andrea Ariu, Richard Baldwin, Sebastian Benz, Dan Ciuriak, Jane Drake-Brockman, Matthias Helble, Bernard Hoekman, Sébastien Miroudot, Hildegunn Nordås, Jane Stacey et Sherry Stephenson.

Emmanuelle Ganne, Stela Rubínová, Anne Lescure et Diana Dent, de la Division de la recherche économique et des statistiques, et Antonia Carzaniga, de la Division du commerce des services et de l'investissement, ont dirigé la rédaction du Rapport. La production du Rapport a été assurée par Anthony Martin et Helen Swain, de la Division de l'information et des relations extérieures. Le texte du Rapport a été mis au point par Helen Swain. Il convient également de remercier les traducteurs de la Division des services linguistiques, de la documentation et de la gestion de l'information pour la qualité du travail qu'ils ont fourni.

Avertissement

Le *Rapport sur le commerce mondial* et son contenu relèvent de la seule responsabilité du Secrétariat de l'OMC, mais les opinions qui y sont exprimées n'engagent que leurs auteurs. Le Rapport ne reflète pas les opinions ou les vues des Membres de l'OMC. Les auteurs du Rapport souhaitent aussi exonérer ceux qui les ont aidés par leurs commentaires de toute responsabilité quant à d'éventuelles erreurs ou omissions.

Avant-propos du Directeur général de l'OMC

Les services sont souvent largement négligés dans les discussions sur le commerce mondial ; pourtant, ils représentent la majeure partie des échanges dans de nombreuses économies développées et progressent rapidement dans bon nombre de pays en développement également. Cela s'explique peut-être par le fait que les services sont moins tangibles et que les questions sur le commerce des services sont souvent plus complexes. Le présent rapport vise donc à démystifier le commerce des services. Son objectif est d'apporter un nouvel éclairage sur cette composante essentielle du commerce mondial, de dresser un état détaillé de la situation actuelle en la matière et d'examiner comment le commerce des services pourrait évoluer dans les années à venir, sous l'effet en particulier des nouvelles technologies qui rendent certains services plus facilement échangeables.

Le Rapport nous permet de mieux comprendre les choses, y compris en présentant de nouvelles données. En examinant de plus près les services fournis par une entreprise ayant un bureau ou une filiale dans un pays étranger, on a constaté que le commerce des services était beaucoup plus conséquent que ce que l'on pensait. En fait, si l'on tient compte de cette « présence commerciale », le commerce des services représentait en réalité 13 300 milliards de dollars EU en 2017 – soit une part du commerce mondial total supérieure de 20 points de pourcentage aux estimations traditionnelles. Le commerce des services a progressé de 5,4% par an en moyenne depuis 2005, une croissance plus rapide que celle du commerce des marchandises, qui a gagné 4,6% en moyenne. Les services de distribution et les services financiers sont les services les plus échangés au niveau mondial, représentant respectivement près d'un cinquième du commerce des services, devant les services de télécommunication, les services audiovisuels et les services informatiques, qui comptent ensemble pour 13,2% de ce commerce. Dans d'autres secteurs, comme les services d'éducation, les services de santé et les services environnementaux, la part du commerce, encore relativement limitée, progresse rapidement.

La part des pays en développement dans le commerce mondial des services a augmenté de plus de 10 points de pourcentage depuis 2005, avec respectivement 25% et 34,4% des exportations et des importations mondiales de services en 2017. Toutefois, le commerce des services est concentré, puisque les cinq mêmes économies en développement constituent à la fois les principaux exportateurs et les principaux importateurs de services. Ensemble, ces cinq économies représentaient plus de 50% du commerce des services des pays en développement. En 2017, les pays les moins avancés représentaient respectivement 0,3% et 0,9% des exportations et des importations mondiales de services, ce qui traduit néanmoins une augmentation depuis 2005.

L'un des principaux messages du Rapport est que le commerce des services évolue rapidement. Les technologies numériques, les changements démographiques, l'augmentation des revenus par habitant et le changement climatique sont autant de facteurs perturbateurs, susceptibles de réduire les coûts du commerce, d'engendrer des déplacements de la demande et de créer de nouveaux marchés, par exemple dans le secteur des services environnementaux. Les technologies numériques auront probablement une incidence particulièrement grande, car elles changent la manière dont les entreprises exercent leurs activités en leur permettant d'accéder à un marché de dimension mondiale et de créer de nouveaux circuits ne passant plus par une présence physique.

Les technologies numériques peuvent contribuer au caractère inclusif du commerce des services en réduisant considérablement les coûts et en abaissant les obstacles à l'entrée. Cela est vrai pour les pays en développement, mais aussi pour les petites entreprises. Les micro, petites et moyennes entreprises (MPME) de services ont en moyenne deux ans de moins que les MPME manufacturières

lorsqu'elles commencent à exporter. Les nouvelles technologies ont favorisé cet accès plus rapide aux marchés internationaux, car la participation des MPME au commerce des services repose souvent sur les services numérisables tels que ceux liés aux activités professionnelles et scientifiques. Il pourrait aussi y avoir ici une possibilité de soutenir l'autonomisation économique des femmes étant donné que les services jouent un rôle de premier plan dans l'emploi de ces dernières. Toutefois, à ce jour, les femmes restent sous-représentées dans les secteurs de services les plus marchands. Des groupes de Membres de l'OMC ont récemment lancé des discussions sur la mobilisation du commerce pour soutenir les MPME et l'autonomisation économique des femmes. Le commerce des services est clairement pertinent dans les deux cas.

Les exportations de services sont à l'origine d'un très grand nombre d'emplois dans le monde, mais il existe un potentiel inexploité considérable. La poursuite de l'expansion du commerce des services dépendra d'un certain nombre de facteurs. La qualité des institutions du pays importateur est particulièrement importante. La conduite de nouvelles réformes du commerce des services dans le cadre d'accords commerciaux a aussi son importance, même s'il semble difficile de progresser dans ce domaine. Les Membres de l'OMC poursuivent les négociations multilatérales sur le commerce des services et un groupe de Membres a récemment lancé une initiative visant à une plus grande coopération concernant la réglementation intérieure dans le domaine des services. Seul l'avenir nous dira comment ces efforts – et ceux déployés dans d'autres cadres, comme les accords commerciaux régionaux – évolueront.

Ce qui est clair, c'est que les services représentent une part très importante du commerce mondial – et deviendront un déterminant de plus en plus important de la croissance économique, du développement et de la création d'emplois dans le monde. Le présent rapport constitue une étape cruciale dans l'amélioration de notre compréhension de cette composante essentielle du commerce mondial – c'est pourquoi je tiens à remercier les auteurs du rapport et ceux qui y ont contribué pour leur excellent travail. Sur la base de la contribution apportée par le présent rapport, l'OMC continuera d'améliorer ses données sur les services et est en train de lancer le Baromètre du commerce des services, un indicateur semestriel destiné à fournir des données en temps réel sur le dynamisme du commerce des services à l'échelle mondiale. Il est temps que les services prennent la place qui leur revient au cœur du débat sur le commerce mondial.

Roberto Azevêdo
Director General

Faits saillants et principales constatations

- Le commerce des services a progressé plus rapidement que le commerce des marchandises entre 2005 et 2017, à un taux de 5,4% par an en moyenne.
- Si l'on tient compte de la présence commerciale (mode 3), le commerce des services représentait 13 300 milliards de dollars EU en 2017.
- La présence commerciale est le mode de fourniture dominant dans les échanges mondiaux de services ; elle représentait en effet près de 60% du commerce des services en 2017.
- Les services de distribution et les services financiers sont les services les plus échangés à l'échelle mondiale, chacune de ces catégories représentant près d'un cinquième du commerce des services. La part des autres services, comme les services d'éducation, les services de santé ou les services environnementaux, augmente rapidement, mais reste à ce jour négligeable dans l'ensemble du commerce des services.
- La contribution des économies en développement au commerce des services a augmenté de plus de 10 points de pourcentage entre 2005 et 2017, mais est principalement concentrée dans cinq économies. La part des pays les moins avancés reste faible, bien qu'elle ait considérablement augmenté depuis 2005.
- Dans les économies en développement, les micro, petites et moyennes entreprises de services commencent à exporter plus tôt que les entreprises manufacturières. Toutefois, leurs exportations représentent moins de 5% des ventes totales, une part trois fois inférieure à celle des grandes entreprises de services.
- Les entreprises détenues par des femmes sont sous-représentées dans les exportations de services, mais moins que dans le secteur manufacturier.
- La valeur ajoutée des services représente près de la moitié de la valeur du commerce international de marchandises et de services.
- Le commerce des services engendre des gains sociaux grâce à une répartition plus efficace des ressources, à des économies d'échelle plus importantes et à une diversification de l'offre de services.
- En outre, certains secteurs de services, comme les services d'infrastructure, jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement de l'économie toute entière, tandis que d'autres influent sur la productivité des facteurs de production de l'économie.
- Un moyen important de faire en sorte que le commerce des services profite aux sociétés est d'améliorer la compétitivité des entreprises, tant dans le secteur des services que dans le secteur manufacturier.
- Étant donné que les fournisseurs de services doivent souvent être présents dans la région dans laquelle ils fournissent leurs services, la qualité des institutions des pays importateurs est plus importante pour le commerce des services que pour le commerce des marchandises.
- Un grand nombre d'emplois dépend des exportations de services, mais l'effet du commerce des services sur le niveau et la structure de l'emploi reste, à ce jour, minime. Le commerce des services peut contribuer à réduire les inégalités économiques pour les femmes et les micro, petites et moyennes entreprises.
- Les coûts du commerce des services sont presque deux fois plus élevés que ceux du commerce des marchandises, mais ils ont diminué de 9% entre 2000 et 2017 grâce à la diffusion des technologies numériques, à la réduction des obstacles liés aux politiques et à l'investissement dans les infrastructures.

- Quatre tendances majeures influeront sur le commerce des services à l'avenir : les technologies numériques, les changements démographiques, l'augmentation des revenus et les effets du changement climatique. Ces tendances créeront de nouveaux types de commerce des services, influeront sur la demande de services et perturberont les échanges de certains services tout en créant de nouveaux marchés dans des domaines tels que les services environnementaux.
- D'après le modèle de commerce mondial de l'OMC, la part du secteur des services dans le commerce mondial pourrait augmenter de 50% d'ici à 2040. Si les pays en développement parviennent à adopter les technologies numériques, leur part dans le commerce mondial des services pourrait augmenter d'environ 15%.
- Malgré les réformes entreprises par la plupart des économies au cours des dernières décennies, le commerce des services reste confronté à des obstacles plus élevés que le commerce des marchandises.
- L'introduction de nouvelles réformes du commerce des services par le biais des accords commerciaux s'est avérée difficile.
- Parmi les moyens d'exploiter le potentiel du commerce des services, on pourrait renforcer la coopération internationale concernant les mesures de réglementation intérieure parallèlement aux négociations sur l'ouverture des marchés.

Résumé analytique

A. Introduction

Les services sont devenus l'épine dorsale de l'économie mondiale et la composante la plus dynamique du commerce international.

Le commerce des services se développe rapidement, à un rythme plus rapide que le commerce des marchandises depuis 2011. Les services représentent actuellement environ les trois quarts du PIB dans les économies développées, contre 40% en 1950, et de nombreuses économies en développement deviennent de plus en plus fondées sur les services. Dans certains cas, cette évolution est encore plus rapide que dans les économies développées.

La technologie facilite les échanges de services.

Encore récemment, le commerce des services nécessitait le plus souvent une proximité physique entre les producteurs et les consommateurs. Mais dans l'économie de services actuelle, il devient beaucoup plus facile d'échanger des services, en grande partie grâce à la numérisation. L'augmentation de l'échangeabilité transfrontières des services crée de nouvelles possibilités pour les économies nationales et les individus.

Exploiter le potentiel offert par l'internationalisation des services nécessite de trouver de nouveaux moyens de promouvoir la coopération commerciale internationale.

Bien que la technologie joue un rôle essentiel dans l'expansion du commerce des services, elle n'est pas suffisante. Plusieurs obstacles continuent d'entraver ce commerce. Il pourrait être nécessaire de trouver de nouveaux moyens de surmonter ces obstacles si les gouvernements veulent concrétiser le potentiel offert par l'internationalisation croissante des services.

B. Le commerce des services en chiffres

Le commerce mondial des services progresse plus rapidement que le commerce des marchandises, sa valeur s'étant élevée à 13 300 milliards de dollars EU en 2017.

Les statistiques traditionnelles du commerce des services ne couvrent pas les quatre modes de fourniture de services définis dans l'Accord général sur le commerce des services (AGCS). Toutefois, un nouvel ensemble de données expérimental de l'OMC inclut pour la première fois le mode 3 de l'AGCS – présence commerciale dans un autre pays –, ce qui permet de rendre compte de la valeur totale du commerce des services. Selon ces nouvelles estimations, le commerce des services représentait 13 300 milliards de dollars EU en 2017. Il a progressé de 5,4% par an en moyenne entre 2005 et 2017, soit plus rapidement que le commerce des marchandises.

Les services de distribution et les services financiers sont les services les plus échangés à l'échelle mondiale.

Les services de distribution et les services financiers représentent chacun près d'un cinquième du commerce des services, tandis que les échanges de services informatiques et de services de recherche-développement ont enregistré la croissance annuelle moyenne la plus rapide entre 2005 et 2017 (plus de 10%). Certains services, comme les services d'éducation, les services de santé ou les services environnementaux, représentent à ce jour une part négligeable du commerce, mais ils progressent rapidement.

La présence commerciale (mode 3 de l'AGCS) est le mode de fourniture dominant dans les échanges mondiaux de services.

La présence commerciale, c'est-à-dire dès la fourniture de services par l'intermédiaire de filiales étrangères (mode 3 de l'AGCS) représentait 58,9% du commerce des services en 2017, devant la fourniture de services transfrontières (mode 1), qui en représentait près de 30%. La présence commerciale représente une part encore plus importante du commerce des services financiers et des services de distribution. Toutefois, l'augmentation de la numérisation transforme les modèles d'entreprise en créant davantage de possibilités pour la fourniture transfrontières dans ces secteurs également.

La part des économies en développement dans le commerce des services a augmenté, quoique de façon inégale ; la part des pays les moins avancés reste faible, mais elle a considérablement augmenté depuis 2005.

La part des économies en développement dans le commerce mondial des services a augmenté de plus de 10 points de pourcentage depuis 2005, ces économies ayant représenté respectivement 25% et 34,4% des exportations et des importations mondiales de services en 2017. Toutefois, le commerce des

services est très concentré, puisque les cinq mêmes économies en développement constituent à la fois les principaux exportateurs et les principaux importateurs de services et représentaient ensemble plus de 50% du commerce des services des pays en développement en 2017. Cette même année, les pays les moins avancés représentaient respectivement 0,3% et 0,9% des exportations et des importations mondiales de services. Bien que ces parts soient faibles, elles sont nettement plus élevées qu'en 2005.

La participation des micro, petites et moyennes entreprises (MPME) au commerce des services est facilitée par les nouvelles technologies.

Dans les économies en développement, les MPME du secteur des services sont moins internationalisées que les MPME du secteur manufacturier. Dans les économies développées, la participation des MPME de services au commerce varie d'un pays à l'autre. Toutefois, il est plus facile de commencer à exporter dans le secteur des services : les MPME de services ont en moyenne deux ans de moins que les MPME manufacturières lorsqu'elles commencent à exporter. Les progrès technologiques et la diffusion d'Internet semblent avoir joué un rôle clé dans l'amélioration de l'accès des MPME de services aux marchés internationaux. Le type de commerce des services auquel les MPME participent souvent est celui des services numérisables, par exemple dans le cadre d'activités professionnelles et scientifiques.

Les femmes peuvent tirer des gains considérables du commerce des services, mais elles restent sous-représentées dans les secteurs de services les plus marchands.

Les services jouent un rôle de premier plan dans l'augmentation constante de la participation des femmes à la population active. Toutefois, à l'exception du commerce de gros et de détail, l'emploi des femmes est concentré dans les secteurs les moins marchands tels que les services d'éducation, les services de santé et les services sociaux. Les entreprises détenues par des femmes sont également sous-représentées dans les exportations de services, mais moins que dans le secteur manufacturier.

Les services sont une source importante de valeur ajoutée dans le commerce total.

Il est devenu plus difficile de mesurer le rôle des services dans le commerce international, car les chaînes de valeur mondiales et les progrès technologiques ont brouillé la distinction entre les activités de services et les activités liées aux marchandises. Les statistiques fondées sur le commerce en valeur ajoutée rendent compte de l'importance des services en tant qu'intrants pour tous les secteurs de l'économie, montrant ainsi que les services jouent un rôle plus important dans le commerce international que ne le laissent supposer les statistiques brutes. La valeur ajoutée des services représente près de la moitié de la valeur du commerce international de marchandises et de services.

C. Pourquoi le commerce des services compte

Le commerce des services peut aider les pays à parvenir à une croissance plus rapide, à renforcer la compétitivité des entreprises nationales et à promouvoir l'inclusion s'agissant des compétences, de l'égalité hommes-femmes et de la localisation de l'activité économique.

À l'instar du commerce des marchandises, le commerce des services génère des gains de bien-être pour la société. Il favorise une répartition plus efficace des ressources et permet des économies d'échelle plus importantes. Il peut entraîner une diversification des services offerts aux consommateurs et aux producteurs et enclencher des processus permettant aux entreprises de services les plus productives de se développer et de prospérer.

Outre ces sources de gains habituelles, certains secteurs de services présentent des caractéristiques spéciales ou uniques susceptibles d'amplifier les avantages qu'une économie peut tirer du commerce des services. Par exemple, les services de transport, les services de télécommunication, les services financiers et les services de distribution d'eau et d'électricité, généralement appelés services d'infrastructure ou services à la production, jouent un rôle essentiel dans le fonctionnement de l'économie toute entière. D'autres secteurs de services ont une très grande incidence sur les facteurs de production, comme la main-d'œuvre. Par exemple, la productivité de la main-d'œuvre d'une économie dépend du niveau d'instruction, des compétences et de l'état de santé de cette main-d'œuvre, des éléments qui dépendent essentiellement de la qualité des systèmes d'éducation et de santé de ladite économie.

Accorder un meilleur accès aux services étrangers est un moyen d'améliorer l'efficacité, avec des retombées potentiellement importantes pour l'économie.

Les données empiriques disponibles tirées de la littérature montrent qu'une plus grande ouverture dans un certain nombre d'économies et dans des secteurs comme les services financiers, les

télécommunications, la distribution d'électricité, les transports et les soins de santé a entraîné plusieurs résultats positifs, à savoir : des services de meilleure qualité à moindre coût, une efficacité accrue et des taux de croissance du PIB plus élevés. L'analyse des données empiriques figurant dans la section C est complétée par des études de cas par pays présentant des résultats positifs en matière de développement obtenus par suite d'une expansion du commerce des services. Ces études montrent que le commerce des services peut avoir une incidence notable sur l'emploi, les salaires et la croissance économique.

L'augmentation des échanges de services peut avoir une incidence sur le bien-être du consommateur moyen.

Le Rapport montre la contribution significative du commerce des services au bien-être dans de nombreuses économies. Selon la littérature relative aux modèles d'équilibre général calculable (EGC), les gains de bien-être découlant de l'ouverture du commerce des services vont de 2 à 7%. Pour la période comprise entre 2000 et 2014, une méthode semble indiquer que le commerce des services a entraîné une augmentation moyenne du PIB par habitant de 6,3% pour quelque 148 économies, les pays en développement et les pays les moins avancés ayant tiré certains des gains les plus importants.

Un moyen important de faire en sorte que le commerce des services bénéficie aux économies est d'améliorer la compétitivité des entreprises.

Une amélioration de la compétitivité des entreprises se manifeste de trois manières. Premièrement, la concurrence engendrée par le commerce des services fait augmenter la productivité des entreprises de services. Un autre moyen indirect est d'accroître la productivité des entreprises manufacturières et d'autres entreprises de services qui utilisent des services comme facteurs de production. Enfin, la différenciation des produits contribue aussi à améliorer la compétitivité, par exemple en associant la fourniture de services à un produit manufacturé.

La qualité des institutions du pays importateur est plus importante pour le commerce des services que pour le commerce des marchandises.

La principale raison pour laquelle les institutions du pays importateur ont un rôle plus important est que les fournisseurs de services doivent souvent être présents dans la région dans laquelle ils fournissent leurs services ; cette considération est d'une importance moindre dans le commerce des marchandises. Par conséquent, la qualité des institutions locales influe sur la décision d'un exportateur de services d'opérer ou non dans une économie particulière et a une incidence sur les gains tirés du commerce si l'exportateur décide d'opérer dans cette économie.

L'importance croissante des services se manifeste non seulement dans les statistiques du commerce, mais aussi dans les statistiques du marché du travail.

Étant donné que le commerce des services est devenu une composante majeure des exportations de diverses économies, un grand nombre d'emplois reposent sur les exportations de services. Par exemple, en Inde, le secteur des technologies de l'information et de la communication emploie environ 3,5 millions de travailleurs.

Néanmoins, l'incidence du commerce des services sur le niveau et la structure de l'emploi reste faible.

La plupart des données disponibles donnent à penser que le commerce des services n'a pas eu d'incidence significative sur l'emploi total et les salaires moyens, bien que certaines études mettent en évidence des effets positifs. En revanche, le commerce des services a eu une incidence sur la composition de la main-d'œuvre ; en effet, plusieurs études semblent indiquer que les principaux bénéficiaires sont généralement les travailleurs urbains hautement qualifiés, tant dans les pays développés que dans les pays en développement. Toutefois, ces effets ont été faibles d'un point de vue quantitatif.

Le commerce des services peut contribuer à réduire les inégalités économiques.

Le commerce des services peut aussi bénéficier aux femmes sur le marché du travail, car il y a plus d'égalité hommes-femmes dans les secteurs de services que dans le secteur manufacturier ou le secteur minier. Les services peuvent aussi contribuer à créer des conditions plus équitables pour les micro, petites et moyennes entreprises (MPME), car ils présentent des coûts fixes de production plus faibles. Par exemple, étant donné que l'exploitation d'une entreprise de services nécessite des investissements matériels relativement moins importants, un accès réduit au financement est moins contraignant pour les MPME de services que pour les MPME manufacturières. Grâce à ces mécanismes, le commerce des services peut contribuer à réduire les inégalités.

D. Le commerce des services dans l'avenir

Prédire l'évolution probable du commerce des services n'est pas chose facile.

Plusieurs facteurs influent sur la façon dont la structure des échanges peut évoluer. La technologie, les facteurs de production et les préférences des consommateurs sont des moteurs essentiels du commerce. En outre, les entreprises comme les particuliers peuvent tirer parti de l'avantage comparatif du pays récepteur s'ils échangent des services par le biais d'une présence commerciale à l'étranger (mode 3 de l'AGCS) ou par le biais du mouvement temporaire à l'étranger (mode 4 de l'AGCS).

Les coûts du commerce sont essentiels pour déterminer si un pays fait du commerce et dans quelle mesure il fait du commerce.

Le présent rapport utilise une nouvelle approche pour estimer les coûts du commerce, qui consiste à diviser ces coûts sur la base de leurs composantes : coûts d'information et de transaction, qualité de la gouvernance, politique commerciale et différences en matière de réglementation et coûts des technologies et du transport.

Les coûts du commerce des services sont presque deux fois plus élevés que ceux du commerce des marchandises, mais ils ont diminué de 9% entre 2000 et 2017.

Le commerce des services a toujours été confronté à des coûts plus élevés que ceux du commerce des marchandises, ce qui s'explique en grande partie par l'« impératif de proximité » qui pèse sur le commerce des services (c'est-à-dire la nécessité d'une proximité physique entre les fournisseurs et les consommateurs de services) et par des régimes de politiques plus complexes que ceux qui s'appliquent au commerce des marchandises. La baisse des coûts du commerce permet notamment d'échanger plus de services par le biais de la fourniture transfrontières (mode 1 de l'AGCS), une tendance qui peut bénéficier en particulier aux pays en développement et aux MPME.

Plusieurs facteurs ont contribué à la baisse des coûts du commerce des services.

La technologie est l'un des facteurs qui ont contribué à la baisse des coûts du commerce des services. L'une des principales conséquences a été que les exportations mondiales de services basés sur les technologies de l'information et de la communication ont plus que doublé entre 2005 et 2018. Un deuxième facteur est la mise en œuvre de réformes politiques qui ont globalement permis de réduire les obstacles, bien que de nouvelles restrictions commerciales soient apparues dans certains secteurs, en particulier dans celui des services basés sur les technologies numériques. Le troisième facteur est l'investissement dans les infrastructures matérielles et numériques et les politiques destinées à renforcer la concurrence, y compris la participation étrangère, ce qui a contribué à réduire les coûts de transport et à accroître la connectivité.

Les technologies numériques influeront encore plus sur le commerce des services à l'avenir.

Premièrement, en permettant le commerce transfrontières de services qui nécessitaient auparavant une interaction directe, les technologies numériques feront probablement baisser le coût du commerce des services. Deuxièmement, ces technologies brouilleront la distinction entre les activités liées aux marchandises et les activités de services. Troisièmement, elles permettront aux entreprises de toucher un plus grand nombre de clients connectés à travers le monde et d'externaliser plus facilement leurs activités. Ces tendances accroîtront l'importance des flux de données, de la propriété intellectuelle et de l'investissement dans l'infrastructure numérique.

Les changements démographiques joueront un rôle clé dans la composition de la demande future de services et dans les schémas de spécialisation.

La pyramide des âges d'une population est un facteur clé pour déterminer la composition de la demande de services et les schémas de spécialisation : une population vieillissante dans un pays développé demandera davantage de services de santé et une population jeune en augmentation dans un pays en développement demandera des services d'éducation et des services numériques. Le commerce des services sera essentiel pour répondre à ces demandes. Les technologies numériques pourraient faciliter l'importation de services d'éducation dans les pays en développement, ce qui pourrait avoir des effets positifs en termes de développement.

Les changements démographiques feront augmenter la demande de services en ligne.

Les Millennials (personnes nées entre 1980 et 1996) et la génération Z (personnes nées entre 1997 et 2012) constituent une part croissante de la population mondiale. Ces deux groupes représentent actuellement plus de 50% des principaux utilisateurs des réseaux sociaux, sur lesquels ils passent en moyenne plus de deux heures et demie par jour,

contre une heure par jour pour les baby-boomers (personnes nées entre 1945 et 1964). Cette demande crée de nouvelles possibilités, en particulier pour certains types de fournisseurs de services, comme les industries créatives des pays en développement.

La convergence des revenus par habitant entre les pays développés et les pays en développement modifiera la structure du commerce des services.

À mesure que le revenu d'un pays augmente, les consommateurs les plus aisés dépensent des montants de plus en plus importants dans les services à forte intensité de compétences, comme les services financiers et les services d'assurance, et les pays les plus riches ont tendance à se spécialiser dans la production de ces services. Par conséquent, si les pays convergent sur le plan des revenus, davantage de pays participeront au commerce des services.

Le changement climatique modifiera la nature de certains secteurs de services.

Le changement climatique perturbera probablement certains services et leur commerce. Dans le secteur des services touristiques, il risque de rendre certaines destinations moins attrayantes pour les touristes ou plus vulnérables aux catastrophes naturelles. Sur le plan des transports, le changement climatique pourrait bien perturber certains itinéraires traditionnels et conduire à la création de nouveaux itinéraires. Par exemple, des conditions météorologiques extrêmes pourraient entraîner des fermetures plus fréquentes des ports, mais des hivers plus chauds pourraient réduire la quantité de glace de mer sur de nombreuses routes maritimes importantes, ce qui prolongerait la saison de navigation. Toutefois, sous la pression des consommateurs, les industries de services s'adaptent aussi pour devenir plus respectueuses de l'environnement ; par exemple, l'écotourisme fait l'objet d'une demande croissante, en particulier de la part des Millennials.

Le changement climatique fera aussi augmenter la demande de services environnementaux.

Le marché des services environnementaux devrait progresser considérablement à l'avenir (par exemple les services de consultation dans le cadre de projets concernant la construction de systèmes éoliens ou le transport et l'installation des matériaux nécessaires à leur construction) du fait que les populations cherchent à s'adapter et à atténuer les effets du changement climatique.

La part des services dans le commerce mondial devrait augmenter de 50% d'ici à 2040.

Pour avoir une idée de l'effet quantitatif potentiel de ces grandes tendances sur le commerce des services, le présent rapport utilise le modèle EGC de l'OMC pour effectuer un certain nombre de simulations. Il examine l'effet combiné de trois tendances : i) les coûts généralement plus faibles du commerce des services grâce à l'innovation dans le domaine des technologiques numériques ; ii) un besoin moins important d'interaction directe dans le commerce des services ; et iii) un abaissement des obstacles politiques au commerce des services. D'après les simulations, dans ces scénarios, la part du secteur des services dans le commerce mondial augmentera de 50% d'ici à 2040. Si les pays en développement parviennent à adopter les technologies numériques, leur part dans le commerce mondial des services augmentera d'environ 15%.

E. Quel rôle pour la coopération internationale en ce qui concerne les politiques relatives au commerce des services ?

Les obstacles politiques au commerce des services sont beaucoup plus complexes que dans le commerce des marchandises.

Les obstacles politiques au commerce des services sont essentiellement de nature réglementaire, et non tarifaire, comme dans le commerce des marchandises. Dans le même temps, compte tenu de l'ampleur des dysfonctionnements sur de nombreux marchés de services, la plupart des réglementations relatives aux services visent non pas à restreindre les échanges, mais plutôt à poursuivre des objectifs de politique publique. Par exemple, des prescriptions en matière d'éducation et de formation sont imposées aux fournisseurs de services pour garantir leur compétence dans les cas où la complexité du service fourni fait qu'il est très difficile pour les consommateurs d'en déterminer la qualité ou la sécurité avant de le consommer (dysfonctionnement du marché dû à une « asymétrie de l'information »).

Au cours des trois ou quatre dernières décennies, la plupart des économies ont engagé de vastes réformes visant à ouvrir leurs marchés de services à la concurrence, y compris à celle des fournisseurs étrangers.

La plupart des réformes n'ont pas été induites par les négociations commerciales, à l'exception notable des accessions à l'OMC, mais ont été entreprises par les gouvernements d'une manière autonome. Ces transformations se sont avérées être un moteur du renforcement de la coopération internationale dans le domaine des services, qui a abouti, en 1995, à

l'entrée en vigueur de l'AGCS. Ce dernier établit des conditions fondées sur des règles, transparentes et prévisibles dans le cadre desquelles les entreprises de services peuvent opérer.

L'ouverture unilatérale des marchés de services ne permet pas aux économies d'exploiter tous les avantages potentiels.

Premièrement, il existe un risque de revirements politiques. Deuxièmement, plusieurs obstacles au commerce se sont révélés impossibles à éliminer par des processus purement nationaux. Troisièmement, des réglementations établies indépendamment les unes des autres par les pays peuvent générer une certaine hétérogénéité et donc des coûts commerciaux imprévus pour les fournisseurs de services. La coopération internationale dans le domaine des politiques relatives au commerce des services permet aux pays d'assurer une mise en œuvre plus complète de leurs réformes unilatérales et de celles de leurs partenaires commerciaux en les consolidant dans les accords commerciaux, garantissant ainsi que les marchés mondiaux de services resteront ouverts, et pourrait aussi contribuer à la convergence des réglementations.

Les économies collaborent, tant à l'OMC que dans le cadre des accords commerciaux régionaux, sur les plans de la réduction des obstacles au commerce des services et des mesures réglementaires.

Le potentiel de la collaboration n'a toutefois pas été pleinement exploité, comme en témoigne les niveaux globalement faibles d'ouverture des marchés prévus par les engagements pris dans le cadre de l'OMC (sauf dans le cas de ceux pris par les économies qui ont accédé à l'Organisation après sa création) par rapport au niveau réel d'ouverture des régimes de services. Le niveau généralement modeste des engagements pris dans le cadre de l'OMC contraste fortement avec l'ampleur des niveaux d'accès consolidés dans les accords commerciaux régionaux. Ces accords ont aussi permis de progresser dans l'établissement de disciplines, en particulier en ce qui concerne la réglementation intérieure dans le cadre de l'AGCS, le commerce électronique des services, les services de télécommunication et le mouvement des personnes fournissant des services (mode 4 de l'AGCS).

Toutefois, les accords multilatéraux et bilatéraux/régionaux sur le commerce des services ont jusqu'à présent eu du mal à susciter des réformes du commerce des services.

Le rôle omniprésent de la réglementation sur les marchés de services et le rôle essentiel de politiques bien conçues en matière de réglementation et d'une réglementation intérieure appropriée dans l'amélioration du bien-être par l'ouverture commerciale peuvent expliquer la difficulté à susciter des réformes dans le domaine des services. Toutefois, les conclusions du présent rapport indiquent un certain nombre de facteurs qui pourraient inciter de plus en plus les gouvernements non seulement à ouvrir leurs marchés de services, mais aussi à rechercher une ouverture réciproque de la part de leurs partenaires commerciaux.

Associer les négociations sur l'ouverture des marchés à une plus grande coopération internationale concernant les mesures de réglementation intérieure peut être un moyen d'exploiter le potentiel du commerce des services.

Dans la plupart des secteurs de services, l'ouverture des marchés doit être soutenue et renforcée par des mesures de réglementation intérieure adéquates, le renforcement des mesures de réglementation et de la gouvernance étant une condition nécessaire à la concrétisation des avantages économiques potentiels de l'ouverture commerciale. L'assistance technique et le renforcement des capacités seraient essentiels à cet égard, car ils permettraient aux pays de surmonter les difficultés et d'exploiter les possibilités créées par la technologie et les changements qui en résultent dans la structure du commerce des services.

Les discussions en cours à l'OMC mettent en évidence les domaines dans lesquels les Membres concernés estiment que la coopération internationale mérite d'être poursuivie.

Les discussions sur les services actuellement menées à l'OMC portent principalement sur les aspects réglementaires, et plus particulièrement sur la réglementation intérieure dans le cadre de l'AGCS, sur les aspects du commerce électronique liés au commerce des services et sur les éléments pertinents de la facilitation de l'investissement. La composante services du Programme de travail de l'OMC sur le commerce électronique reste active, en particulier en ce qui concerne l'échange de renseignements et de données d'expérience. Toutefois, une grande partie des discussions sur les 3 sujets susmentionnés se déroulent au sein de groupes plurilatéraux de plus de 70 Membres, aussi appelés « initiatives de déclaration conjointe », dans le cadre de réunions ouvertes à tous les Membres. Ces initiatives ne reflètent pas nécessairement les questions, ou les seules questions, dans lesquelles une collaboration accrue serait souhaitable, mais témoignent plutôt d'une convergence de vues entre les Membres concernés sur le fait que les discussions menées à l'OMC sur ces sujets peuvent être utiles.